



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2024

Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MEAUX
SAID MEAUX
21 PLACE DE L'EUROPE
77337 MEAUX CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 07 75 695 045 111

Référence de l'avis : 25 77 A132035 43

Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

44 RUE DE LIBERNON

77580 CRECY LA CHAPELLE

Numéro FIP : 770 66 06 1042659789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2025

Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 77219

LESPAGNOL MARIE-CLAUDE
44 RUE DE LIBERNON
77580 CRECY LA CHAPELLE

Somme qui vous est remboursée

2 045,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP MEAUX
SAID MEAUX
21 PLACE DE L'EUROPE

77337 MEAUX CEDEX

Vous serez remboursé par virement le 25/07/2025

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1751 5000 920X XXXX XXX5 012

Identifiant de la banque : CEPAFRPP751

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

18 338

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : LESPAGNOL MARIE-CLAUDE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
D				
RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1,00				

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Pensions, retraites, rentes.....	21321			
Abattement spécial de 10%.....	- 2132			
Salaires, pensions, rentes nets.....	19189			19189
Revenu brut global.....				19189
CSG déductible.....				- 0
Abattement personnes âgées ou invalides.....				- 1398
Revenu imposable.....				17791
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	547
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				692
Décote.....				- 576
Impôt avant réductions d'impôt.....				116
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons aux oeuvres.....	60	60	40	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 40
Impôt proportionnel.....				+ 70
Impôt total avant crédits d'impôt.....			146	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	70		70	- 70
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				76
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus de capitaux mobiliers ⁴⁴		5	5	
BASE IMPOSABLE.....		5	5	
Taux de l'imposition		9,70%	7,50%	
Montant de l'imposition.....		0	0	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis				
Total des prélèvements sociaux nets.....				0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				76
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :			-	2165
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+	44
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....			-	2045
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				2045
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				18338
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				542

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025				
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401				
AUTRES INFORMATIONS				
Taux moyen d'imposition.....			0,80%	
Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé.				
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.				
Taux marginal d'imposition.....			11,00%	
Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.				